Ministere de la Communauté française

Département de l'Education, de la Recherche et de la Formation.

Direction générale de la formation, de la promotion sociale , de l'enseignement à distance et des allocations et prêts d'études.

Service de l'enseignement de promotion sociale.

1040 Bruxelles , le 01 Jul 97 Rue de la Science , 43 02 / 238.86.11

Monsieur le Coordonnateur du Conseil de Coordination de l'Enseignement de P.S. de la C.F. Bureau 700 - 7ème étage Rue de la Science , 43 1040 Bruxelles

Ref.: YD / Dossier pédagogique 2051

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1
---- Unité de Formation : HABILLEMENT : RETOUCHE - STAGE NIVEAU 1
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

Code Référence :

524113U11E1

Monsieur le Coordonnateur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur le Coordonnateur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,

G. Schmit

objet: Cop Dos Dat	sier reçu à l'admir se d'application pré	istration le 19 vue le	n 97-06-25 -	Ouverture a	u plus tôt le	1997-09-02		
No.dossier	Libelle Périodes : Total	Base Aut	on. Pres.el	Encadr.	Clas.			
2051 U	HABILLEMENT : RETO	UCHE - STAGE NI	VEAU 1	10	ESIT		,	
	60 Code :		Orientation :	iU	5241	.13 L	1.1	En
ZONE RESERVE	E A L'ADMINISTRATIO	N :				Schets ice f.f.		
DEPOT DOSSIE	R A L'INSPECTION :	2.5/. 06. /97	•	RETOUR DE	E L'INSPECTION	: / /		
ZONE RESERVE RECEPTION A ENVOI INSPEC	E A L'INSPECTION : L'INSPECTION : TEUR : 25/06/	25. 706 / 9 97. retour so	Y DUHAITE : 22	inspecteu 2/ 08/ .9.	ir: Ada Heffectif	use de p : 30 / 66/	afe 97	
	CTEUR (RETOUR IMME : DOSSIER TRANSMIS		/ / / /	RETOUR LE	· · · · / ·	. /		
RENVOI DU DO	SSIER A L'ADMINISTR	ATION LE : ,	/ /			ΛΩ		

COMMUNAUTE FRANCAISE

1040 Bruxelles, le 20/06/97 rue de la Science. 43

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION

CONSEIL DE COORDINATION DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE.

Monsieur le Directeur général adjoint,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint quatre exemplaires du dossier pédagogique de phase 1 intitulé:

Habillement : retouche - stage niveau 1.

Unité de formation: X

Section:

dont la programmation est souhaitée par le réseau d'enseignement de promotion sociale organisé par la Comunauté française.

Je vous en souhaite bonne réception et je vous prie de croire, Monsieur le Directeur général adjoint, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean Steensels, Président du Conseil de coordination.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

X Communauté française

O Libre confessionnel

O Provincial et communal

O Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau :

Jean Steensels, président du Conseil de coordination.

Date et signature : le 20 juin 1997

2. Intitulé de l'unité de formation :

Habillement : retouche - stage niveau 1.

CODE:

52 41 13 UME 1

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe nº 1 de 1 page.

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de 1 page.

5. Classement de l'unité de formation :

X Enseignement secondaire de :

X transition

O qualification

du degré :

X inférieur

O supérieur

O Enseignement supérieur de type court

O Enseignement supérieur de type long

Proposition de classem	ent (1)	Classement du Conseil supérieur (1)		
Technique	θ	Technique	Π Θ	
Economique	θ	Economique	0	
Paramédical Paramédical	θ	Paramédical	0	
Social	0	Social	- Δ	
Pédagogique	θ	Pédagogique	- 0	
Agricole	θ	Agricole		

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel: O oui

X non

7. Constitution des groupes ou regroupement :

Sans objet (pas d'annexe n° 3)

8. Programme:

8.1. Etudiant

8.2. Chargé de cours

Repris en annexe nº 4 de 1 page.

9. Capacités terminales :

Reprises en annexe n° 5 de 1 page.

10. Chargé(s) de cours :

Repris en annexe nº 6 de 1 page.

D 8 BIS/UF/STAGE: au 01.03.96

⁽¹⁾ Cocher la mention utile

⁽²⁾ A compléter

⁽³⁾ Réservé à l'Administration

2 n JUIN 1997

Code de	l'unité	de for	mation.
COOR OF	: rume	ue ioi	manon

5241 13 UMEA

11. Horaire minimum de l'unité de formation:

11.1. Etudiant: 60 périodes

Le nombre de périodes suivies par étudiant est mentionné sur le titre délivré.

11.2. Encadrement du stage:

Classement du cours	Code U	Nombre de périodes - par étudiant
		- par groupe d'étudiants
· PP	0	10

Le nombre de périodes confiées au chargé de cours est prélevé de la dotation de périodes MAIS n'est pas mentionné sur le titre délivré.

12. Réservé au service d'inspection:

<u>a) Observation(s) de l' (des) inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]</u>

Acis facoloble & 28/06/97

b) Décision de l'inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique:

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière:

MSP. COORU.

Signature,

2 g JUIN 1997 annexe 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette UF vise à :

Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

L'unité de formation doit concourir aux finalités de l'unité suivante: habillement - retouche - base de retouche.

L'unité de formation a pour objectif de mettre directement l'étudiant en contact avec la réalité professionnelle.

2 n JUIN 1997 annexe 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Capacités:

L'étudiant doit être capable de:

- comprendre et accepter des consignes;
- lire et comprendre une fiche technique;
- faire preuve d'une autonomie de travail;
- prendre conscience du rôle et des responsabilités que chacun devra assumer face à la clientèle et au travail demandé;
- manifester des attitudes:
 - de soin.
 - d'ordre,
 - d'hygiène,
 - de sécurité,
 - de politesse et de discrétion.

Titres pouvant en tenir lieu:

L'attestation de réussite de l'unité de formation : habillement - retouche - base de retouche.

Toutefois l'attestation de réussite de l'unité de formation : habillement - technique élémentaire et avis du Conseil des études peuvent être suffisantes pour entreprendre le stage en cours de la formation habillement - retouche - Niveau 1.

Le Conseil des études confirme que l'étudiant a acquis une maîtrise suffisante des capacités à atteindre pour commencer le stage.

Habillement - retouche - stage niveau 1

2 D JUIN 1997

annexe 3

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pas de recommandations particulières.

2 n JUIN 1997

PROGRAMME

L'ETUDIANT:

L'étudiant effectuera son stage dans une boutique de confection, de retouche ou dans une grande surface spécialisée dans le domaine de l'habillement.

Le stage visera à faire appliquer les savoirs, savoir-faire et savoir-être qui constituent le programme des unités de formation habillement - retouche - base de retouche.

les tâches confiées à l'étudiant seront:

- d'organiser méthodiquement son travail en fonction du temps dont il dispose et des tâches qui lui ont été attribuées, tâches quotidiennes et hebdomadaires;
- de s'adapter au client et aux personnels responsables;
- vérifier les vêtements, le matériel et les matières premières nécessaires à la retouche;
- d'effectuer correctement des retouches simples demandées oralement ou par fiches techniques en choisissant de manière adéquate les techniques, les machines et les matières premières;
- d'assurer la maintenance de l'équipement;
- de respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

L'ENSEIGNANT:

- Les tâches confiées à l'enseignant seront:
- gérer le suivi du stage et du contrat;
- permettre à l'étudiant d'exprimer son vécu quant à son apprentissage et au contact avec le client;
- aider l'étudiant à auto évaluer son apprentissage.

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite l'étudiant prouvera qu'il est capable de :

- appliquer les techniques de retouches simples;
- utiliser le matériel et les matières premières;
- manifester des attitudes d'autonomie, de politesse et de discrétion face au client;
- mettre en pratique ses connaissances théoriques et techniques pour assurer les savoirs, savoir-faire et savoirs-être des unités de formation : habillement - retouche - base de retouche.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte de:

- l'application rigoureuse des techniques;
- l'utilisation conforme du matériel et des matières;
- le respect des règles de savoir-vivre;
- la mise en pratique systématique des connaissances théoriques et techniques.

2 0 JUIN 1997 annexe 6

CHARGE(S) DE COURS

Enseignant spécialisé dans le domaine du métier l'habillement.